

Les propriétaires ont la parole

Vendredi 12 mai 2023 - N°437

Un manque de reconnaissance

La tendance la plus affirmée des réponses exprimées vise à regretter un manque de reconnaissance ou de considération de la part de France Galop (plus de 58% des réponses) qui s'exprime à travers la lourdeur des procédures, la difficulté d'identifier et donc de dialoguer avec les interlocuteurs de France Galop, mais aussi à travers la manière dont est organisé l'accueil sur les hippodromes parisiens (quelques hippodromes régionaux étant aussi pointés du doigt) : des salons « propriétaires » peu conviviaux, une restauration toujours chère et parfois médiocre, des remises des prix avec des objets d'art de très bas niveau et sans souci de mise en scène qui témoignent, selon les propriétaires, d'un certain mépris à leur égard.

Plusieurs intervenants expriment le sentiment que tous les propriétaires ne sont pas traités de la même manière par France Galop. L'une des réponses reprend l'adage « selon que vous serez puissant ou misérable... » et une autre estime que 10% des propriétaires sont considérés par France Galop et 90% sont ignorés. « *Si on n'a pas une loge à Longchamp, on n'est pas correctement reçu* » est un sentiment exprimé. Le même sentiment est renforcé par la difficulté d'avoir un badge d'accès aux écuries ou au rond de présentation.

Bien que notre enquête s'adresse principalement aux propriétaires, 5% des réponses émanent des dirigeants et animateurs de sociétés de courses en région qui ont aussi ce sentiment de manque de considération de la société-mère.



par Hubert Tassin – Président des P.P

Il y a quelques semaines l'Association PP lançait une enquête par internet, pilotée par notre vice-président, Adrien Montoille, afin de mieux cerner les points négatifs du propriétaire, les irritants de leur parcours et les propositions concrètes pour y remédier. Quelques semaines plus tard, France Galop se lance dans une démarche qui relève du même esprit, avec une thématique plus large et des moyens de diffusion et d'analyse plus importants, disposant notamment d'un fichier de plus de 6000 contacts. L'Association PP se félicite évidemment de cette initiative de France Galop qui répond en effet à notre souhait de donner plus largement la parole aux propriétaires.

Avec plus de 200 réponses, les résultats de notre consultation sont parfaitement utilisables et peuvent venir s'intégrer et enrichir l'étude plus large que celle que France Galop a initiée.

Ces résultats s'analysent selon la synthèse suivante :

Des frais de gestion exorbitants

Plus de la moitié des participants à l'enquête estiment que les frais administratifs de France Galop sont trop pénalisants. 52% des réponses pointent du doigt les frais de tenue de comptes très supérieur à ceux pratiqués par n'importe quel établissement bancaire et 63% estiment que les frais d'établissement de contrats d'association sont prohibitifs et constituent un frein. A plusieurs reprises le terme de « propriétaire, vache à lait du système » est utilisé.

Les courses en province pas assez visibles

La moitié des personnes ayant répondu estiment qu'on devrait mettre plus de moyens pour qu'ils puissent vivre plus confortablement leur passion de propriétaire en région, 50% des réponses font état d'une insuffisance du nombre de courses PMH diffusées en direct sur Equidia, et, corollaire, 37,5% regrettent de ne pouvoir parier sur ces épreuves.

Des propositions concrètes

Sur la base de cette analyse, les participants à notre consultation font un certain nombre de suggestions concrètes (par ordre du nombre d'avis exprimés) :

Réviser l'ensemble des tarifs administratifs de France Galop souvent supérieurs à ceux d'une banque (63%).

Publier un annuaire nominatif des interlocuteurs de France Galop avec n° de ligne directe (59%).

Réserver réellement aux propriétaires sur tous les hippodromes de France Galop un espace (salon) et une tribune réservée. (58%).

Ne pas prélever des frais d'ouverture de comptes avant même que le propriétaire ne soit agréé (46%).

Organiser un guichet unique pour répondre aux préoccupations des propriétaires et des éleveurs (46%).

Proposer d'opter pour un relevé de compte complet tel qu'il est aujourd'hui et un relevé simplifié plus lisible et accessible. (37%)

Parmi les propositions spontanées, on retrouve sans surprise plusieurs demandes sur l'amélioration de la restauration et du rapport qualité/prix, sur l'indispensable amélioration du standard des remises d'objets d'art. De manière plus structurelle, un participant suggère de séparer les missions de France Galop : les missions régaliennes et d'organisateur des courses (programmes, commissaires,) et son rôle d'association passant par la communication, la recherche de nouveaux propriétaires, la considération et le confort de ceux qui le sont déjà...

Sur ces bases, ensemble, passons à l'action.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@pp.fr